



AVIS AUX RÉSIDENTS

INSTALLATION DE FEUX DE CIRCULATION TEMPORAIRES, À CANTLEY

Au cours des prochaines semaines, le Ministère procédera à l'installation de feux de circulation temporaires à l'intersection de la route 307 et du chemin Denis, à Cantley. Ceux-ci seront mis en service d'ici l'été 2022 et permettront d'améliorer la sécurité routière jusqu'à la réalisation d'un projet de réaménagement à cette intersection.

Les dates ainsi que l'horaire des travaux seront communiqués en temps opportun sur [Québec 511](#). Durant l'installation des feux, d'une durée estimée à trois semaines, la circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs. Afin d'assurer la sécurité des travailleuses et des travailleurs, le respect de la signalisation sera essentiel.

Projet de réaménagement de l'intersection : en planification

Le Ministère travaille à la préparation du projet de réaménagement de l'intersection du chemin Denis et de la route 307. Ce projet inclut l'ajout d'une voie de virage à gauche sur la route 307 en direction sud, l'aménagement de deux voies de virage sur le chemin Denis en direction de la route 307 et l'installation de feux de circulation permanents.

Le Ministère poursuit les étapes de préparation de ce projet, telles que la réalisation des plans et devis et des études géotechniques, les demandes d'acquisition ainsi que les déplacements de services publics. L'échéancier de ce projet sera communiqué ultérieurement dans le cadre d'une prochaine programmation des travaux routiers.

Pour plus d'informations

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de l'Outaouais en composant le 511 ou en consultant la section « Nous joindre » du site transports.gouv.qc.ca.